

ASSISTANT MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

FORMATION CONTINUE



Date limite d'inscription
Le vendredi 24 septembre 2021

Programme

MODULE 1 :

Le rôle de l'assistante (une fonction clé)
La confidentialité, La notion du secret professionnel

MODULE 2 :

Connaissance de l'environnement professionnel : l'esprit de la loi 2007 et les différents régimes de protection ; les missions du mandataire judiciaire

MODULE 3 :

Les majeurs en situation de vulnérabilité : qui sont-ils ?

MODULE 4 :

Collaboration avec le MJPM et posture professionnelle
L'organisation de l'assistante MJPM

MODULE 5 :

Les droits des Majeurs Protégés

MODULE 6 :

La communication interpersonnelle avec des personnes vulnérables

Compétences visées

- Comprendre le contexte légal des mesures de protection, pour situer sa collaboration en tant qu'Assistant(e) MJPM dans la gestion du dossier de la personne protégée
- Développer des connaissances sur le public accueilli et adopter des modalités de communication adaptées
- Connaître les droits des majeurs protégés
- Améliorer ses compétences dans le domaine administratif : La fonction de l'accueil, l'analyse et le traitement de la demande, la gestion des priorités
- Réfléchir/mieux situer son cadre d'intervention avec le MJPM et les autres partenaires.

Méthode & outils pédagogiques

- Apport de connaissances sous forme d'exposés
- Méthodes interactives permettant de travailler sur les représentations, l'expérience professionnelle et les connaissances travaux de groupes, jeux de rôle, différents supports (papier, vidéo, numérique)

Infos pratiques



Niveau d'accès nécessaire pour entrer en formation :
Formation d'adaptation au poste pour des assistant(e)s de niveau et compétences de niveau IV (Bac)

Prérequis : Le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle en lien avec la fonction d'assistant(e) mandataire



Lieu de Formation à :
Grenoble



Calendrier et coût :
6 jours – 42 heures
14-15 octobre 2021
18-19 novembre 2021
16-17 décembre 2021



Financement :
Dans le cadre de la formation continue

Contactez nos équipes pour plus d'informations

Intervenantes :

Marie-Jo SOURIAU, formatrice en binôme avec Martine BERTIN Assistante, coordinatrice formation continue
Valérie BLONDEL, psychologue et formatrice
Isabelle LEJEUNE, mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Alexandra POCLET, mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Annie MONDOLONI, responsable filière Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

Evaluation

Bilan oral en fin d'action.
Fiche d'évaluation remise aux participants en fin de formation

Certification

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

Check-list de l'inscription

Inscription en ligne sur

www.ifts-asso.com

Ce bulletin est à retourner complet au Service Formation Continue Ocellia Grenoble Echirolles.

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

Grenoble Echirolles : Service Formation Continue au
04 74 09 02 08
formationcontinue@ifts-asso.com

Martine BERTIN, coordination administrative
Aurélie DELOR, coordination pédagogique
Noura DERBAL, assistante administrative



OCELLIA est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement. Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap.

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr



Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr